



NOTRE LIVRE VERT

Idées d'actions environnementales applicables localement
à destination des candidats à l'élection municipale 2020 de Triel

Janvier 2020

PRÉFACE

Chères Candidates, Chers Candidats,

Selon le GIEC (Groupe International d'Expert du Climat) 50 à 70% des leviers d'action contre le dérèglement climatique se trouvent au niveau local. Alors que la conférence des Nations unies sur le climat (COP25) s'est terminée fin 2019 par un échec, la dynamique permettant d'atteindre la neutralité carbone est donc bien du côté des citoyens, des associations et des territoires.

Dans cette lancée, à l'approche des élections municipales de 2020, ce livre vert a été conçu par les adhérents de Triel Environnement avec la volonté de porter sur le devant de la scène des idées environnementales réalisables et réalistes, sur un plan local et dans le contexte triellois.

Au-delà des diverses compétences de nos adhérents, ce travail est le reflet de leur mobilisation sur le terrain notamment à travers les actions que mène Triel Environnement comme les nettoyages citoyens, le Repair Café, les cafés urbanisme, ou encore l'événement Osez le Vélo, etc...

Ce document que nous mettons à votre disposition - et de quiconque en fera la demande - se veut donc être une boîte à idées classées en 12 grandes thématiques volontairement sans hiérarchie ni chiffrage financier. Nous vous invitons à y piocher et vous en inspirer un maximum afin d'engager la transition écologique de Triel.

Pour autant nous n'avons pas la prétention de réinventer l'écologie, et de nombreuses idées reprises dans ce document ont déjà été mises en application ailleurs. Dès que cela était possible, sur de nombreux items, nous nous sommes dès lors attachés à mettre un ou plusieurs liens, montrant ainsi leur caractère réaliste.

Il n'y pas plus de temps à perdre !

Bonne lecture.

SOMMAIRE

I- Vie démocratique

II- Rapport avec la Communauté urbaine GPSEO et les autres collectivités territoriales

III- Vie sociale, vivre ensemble

IV- Energie

V- Économie locale

VI- Biodiversité

VII- Alimentation

VIII- Vie scolaire

IX- Déchets

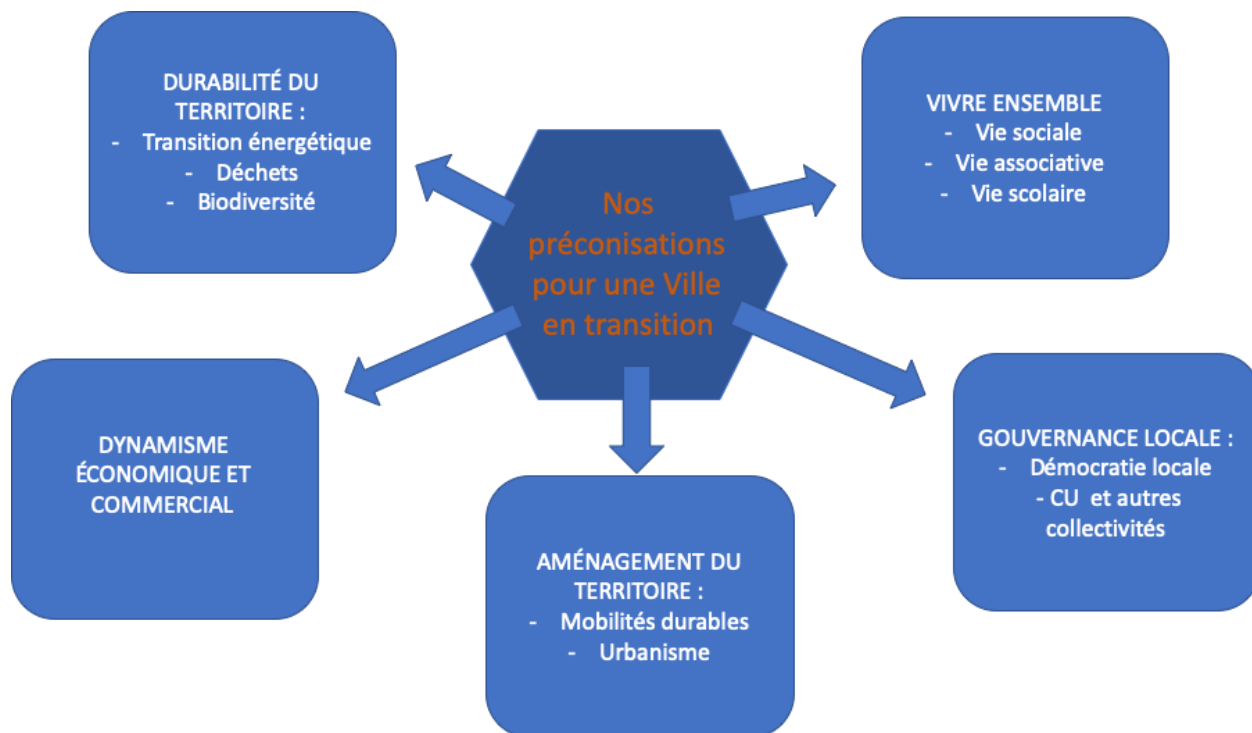
X- Mobilités

XI- Vie associative

XII- Urbanisme

ANNEXE

Projet de relance d'un marché en centre-ville présenté par Triel Environnement en 2017
au Maire puis au Bureau Municipal



La transition climatique implique toutes les grandes thématiques de l'échelon communal et doit être abordée de façon transversale

I - VIE DÉMOCRATIQUE

Principe fondateur

1- Avant tout chose, nous proposons comme principe fondateur de la nouvelle mandature, la **réorganisation de la vie démocratique de la ville**, pérennisée à travers l'élaboration d'une Constitution ou d'une Charte Municipale.

Cette initiative qui permet d'associer les habitants aux projets et décisions de la commune est déjà une réalité par exemple dans ce village de l'Essonne :

Les Molières : le village se dote d'une «constitution municipale»

<http://www.leparisien.fr/essonne-91/les-molieres-le-village-se-dote-d-une-constitution-municipale-26-03-2019-8039742.php>

Communication et conseils municipaux

2- Retransmettre en direct les conseils municipaux par exemple sur une page Facebook de la ville et sur son site internet ou sa chaîne Youtube.

3- Mettre à disposition des habitants les compte-rendus des commissions sur le site internet, en mairie, en affichage public ainsi que sur la newsletter. Il y sera noté les noms des participants dans un souci de reconnaissance de l'investissement de chacun.

Démarches participatives

4- Permettre aux Triellois qui le souhaitent de poser des questions d'intérêt général via une **plateforme web** dédiée afin d'obtenir leurs réponses.

5- Organiser des réunions de concertation avec les riverains concernés par des problématiques locales et les comités de quartier existants AVANT que les décisions ne soient prises par les élus.

6- Créer un **Conseil Citoyen** auquel tous les Triellois de tous âges (donc y compris les moins de 18 ans) -par tirage au sort- pourront participer. Les propositions émanant du Conseil Citoyen devront être votées en Conseil Municipal. Le conseil pourra faire remonter les questions soulevées par les citoyens via la plateforme ou s'auto-saisir des thématiques d'intérêt général. Les membres du conseil pourront être invités à participer aux travaux des commissions municipales.

7- Former des **binômes "élu + citoyen"** à la tête de chaque commission.

8- Organiser au moins 1 **budget participatif** par an : Des projets élaborés selon un cahier des charges (ou une charte) écologique et proposés par les citoyens ou les associations. Un Budget annuel conséquent dédié à celui qui aura le plus de votes.

Par exemple à Ivry : <https://ivryetmoi.ivry94.fr/972/presentation-de-la-demarche.htm>

A Rennes : <https://metropole.rennes.fr/le-budget-participatif>

9- Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques.

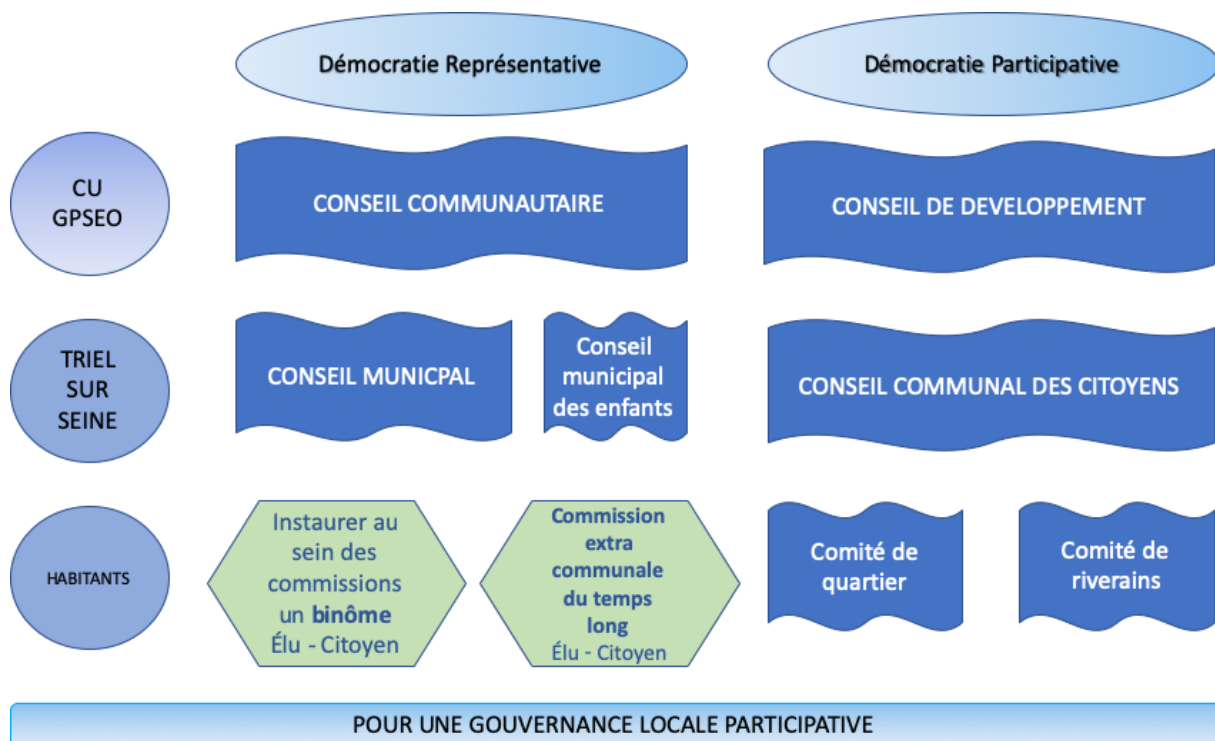
10- S'inscrire dans le **mouvement des "Villes en Transition"** en signant la charte et en le communiquant.

Partant du constat de l'importance du pétrole dans notre mode de vie, de l'imminence du pic pétrolier et du changement climatique, l'initiative Villes en transition vise à construire collectivement un mode de vie alternatif à l'énergie du pétrole. Construire une ville en transition consiste très largement à réduire la consommation d'énergie tout en relocalisant l'économie à travers le développement de cultures potagères, de transports propres comme le vélo, des énergies renouvelables, du recyclage, etc. Ceci s'accompagne de valeurs humanistes se traduisant par l'entraide, ou encore l'échange de biens et de services au sein de systèmes d'échanges locaux (SEL).

<https://transitionnetwork.org/transition-near-me/>

<https://www.entransition.fr>

11- Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.



Transparence et éthique

12- Mettre en place des mécanismes de détection des conflits d'intérêts afin d'indiquer, avant chaque séance plénière, les élus qui doivent se déporter.

13- Nommer un référent alerte éthique - obligatoire dans les communes de plus de 10.000 habitants.

14- Mettre en ligne les documents communicables les plus importants : délibérations, arrêtés réglementaires, comptes-rendus des séances plénières, rapports des concessionnaires, rapports annuels sur le prix et la qualité du service, observations de la chambre régionale des comptes, y compris annexes.

II - RAPPORTS AVEC LA COMMUNAUTÉ URBAINE GPSEO ET LES AUTRES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

15- Nouer des relations avec tous les élus des villes voisines et au-delà, afin de discuter et élaborer ensemble de vrais projets territoriaux.

16- Se saisir des travaux des instances participatives du territoire telles que le CoDev (Conseil de développement) de GPSEO ou d'associations comme le collectif Alternatives en Vallée de Seine dont Triel Environnement est un membre fondateur :

<https://www.alternatives-en-vallee-de-seine.org/2019/12/nos-87-propositions-pour-le-plan-climat-de-gpseo/>

17- Se positionner sur les projets locaux avec un fort impact environnemental tels que le projet du Port de déchets industriel, le Pont d'Achères, la déviation de la RD154 à Verneuil Vernouillet, le projet d'enfouissement sur le massif de l'Hautil. Plus généralement, contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.

III - VIE SOCIALE, VIVRE ENSEMBLE

18- Créer les lieux de vie conviviaux.

19- Lancer un appel à projet pour permettre l'**implantation d'un tiers-lieu** comprenant une épicerie vrac, en mettant à disposition le local. Un tiers-lieu qui rassemble une large communauté de travailleurs indépendants, télétravailleurs, étudiants, associatifs, comprenant notamment un café alimenté par un jardin en permaculture.

20- Créer poulaillers, bergeries et/ou ferme communale en co-gestion : commune, écoles, habitants ...

Chèvrerie municipale : <http://ville-septemes.fr/la-chevrerie-communale/>

Poulailler communal :

<https://www.bioalaune.com/fr/actualite-bio/12770/poulaillers-communaux-nouvelle-solution-anti-dechets>

21- Créer des **aires de jeux pour enfants plus âgés** (à ce jour les aires de jeux à Triel sont uniquement pour les enfants de moins de 8 ans).

22- Pérenniser et renforcer les **événements festifs** de la ville tels que la Fête du Flan sur deux jours, la Fête de la Famille, Osez le Vélo, les Repair Cafés, Arts en Seine, le Forum des Associations, le Marché de Noël, le 14 juillet et son pique-nique républicain, la Foulée Trielloise, la Fête des Voisins ...

23- Mettre tout en œuvre pour limiter l'impact environnemental de l'organisation de ces événements (les lâchers de ballons qui ont été abandonnés lors de la fête de la famille, le ramassage des déchets en amont de la foulée trielloise sont des exemples d'action à pérenniser)

IV - ENERGIE

24- Réfléchir à la possibilité de changer de fournisseur d'énergie, en passant par exemple chez Enercoop, le seul fournisseur d'énergie 100% verte et française.

25- Réduire la pollution lumineuse. Étudier certains quartiers à éteindre ou baisser la luminosité.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/Pollution-lumineuse-bonnes-pratiques-locales-inertie-nationale-33496.php4>

26- Étudier la possibilité et l'intérêt de mettre des détecteurs de présence et de changer les éclairages par des LEDs.

Avis de l'ADEME sur les LED (2017) :

https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/l_eclairage_a_diodes_electroluminescentes_avis_ademe_maj_avril_2017.pdf

27- Suivre les préconisations de l'ADEME pour les températures ambiantes des bâtiments communaux.

<https://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/performance-energetique-energies-renouvelables/lenergie-bureaux/dossier/chauffage/saviez>

<https://particuliers.engie.fr/economies-energie/conseils/les-eco-gestes-au-quotidien/temperature-piece-par-piece.html>

28- Isoler tous les bâtiments et revoir les systèmes de chauffage en relation avec les experts d'Energies Solidaires.

En finir par exemple avec l'espace Rémi Barrat tellement surchauffé à l'automne ou au printemps que l'on doit ouvrir les portes.

29- Communiquer au public les travaux réalisés par la ville, ainsi que les coûts et économies réalisées.

30- En période de chaleur, ne pas recourir aux systèmes de climatisation. Privilégier des installations de ventilateurs et de rafraîchissement naturel, notamment par l'isolation

Par exemple : par la mise en place de toitures végétalisées

<https://up-magazine.info/index.php/urbanisme-architecture-paysages/5582-toitures-vegetalisees/>

Ou encore :

https://immobilier.lefigaro.fr/article/peindre-son-toit-en-blanc-pourrait-aider-a-sauver-la-planete_0f9e30f2-8613-11e9-bc1d-9b7a6df1c27b/

31- Pour la future centrale photovoltaïque à l'entrée sud de Triel et plus généralement pour tous les projets d'installations solaires, exiger des panneaux solaires photovoltaïques monocristallins qui n'utilisent pas de terres rares.

Chaque module est fabriqué à partir d'un seul cristal de silicium et est plus efficace, bien que plus coûteux, que les technologies de panneaux photovoltaïques polycristallins à couche mince. Les panneaux solaires monocristallins eux, ne sont pas dangereux pour l'environnement et sont facilement recyclables.

Référence : page 181 du livre "L'humanité en péril" de Fred Vargas

32- Reprendre à notre charge la gestion de l'eau potable en régie directe.

https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/eau-les-mairies-font-baisser-la-facture-en-reprenant-la-gestion-de-leur-reseau_3595797.html?fbclid=IwAR08ri3O0Rk3A_R-O_S4uGBeVh19i26Llme2f5PX2UzFbfgHO3hwc1tfmY5g

<https://www.cieau.com/le-metier-de-leau/ressource-en-eau-eau-potable-eaux-usees/eau-publique-eau-privee-quest-ce-que-ca-change/>

V - ÉCONOMIE LOCALE

33- Créer un cahier des charges pour toute commande publique prenant en compte la notion de durabilité : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/achats-publics-durables>
<https://www.actu-environnement.com/ae/news/outils-verdir-commande-publique-32306.php4>

Réaliser un inventaire des entrepreneurs locaux répondant à ce cahier des charges.

Arrêter d'acheter des objets en plastique fabriqués à plusieurs milliers de kilomètres comme cela a pu être le cas à Triel avec l'achat d'éco-cups remis aux élèves lors des triatlons inter-classes de fin d'année. Montrer l'exemple en achetant local dès que cela est possible et en mettant en avant nos entrepreneurs.

34- Inciter les commerçants triellois à recréer leur association des commerçants.

35- Offrir aux commerçants triellois les services d'un coach commercial et réseaux sociaux, ou "manager de ville".

https://lentreprise.lexpress.fr/creation-entreprise/franchise/le-manager-de-centre-ville-un-promoteur-du-commerce-de-proximite_1265385.html

<https://www.banquedesterritoires.fr/qui-sont-les-nouveaux-managers-de-centre-ville>

36- Tout mettre en oeuvre pour **développer et pérenniser le marché des Châtelaines**, par exemple avec une communication adaptée.

37- **Relancer le marché du centre-ville** moribond en le déplaçant, par exemple, en bord de Seine (voir Annexe : Projet de relance d'un marché en centre-ville présenté par Triel Environnement en 2017 au Maire puis au Bureau Municipal) et plus largement penser ce projet dans le cadre d'une redynamisation du centre-ville.

38- Penser tous les projets immobiliers en respectant les objectifs de dynamisation de la vie locale et de développement durable.

39- Tout mettre en oeuvre pour permettre l'implantation d'un tiers-lieu en centre-ville. -> *Voir plus de détails dans le chapitre III - Vie sociale, vivre ensemble.*

40- Investir dans un véhicule propre mis à disposition d'un porteur de projet d'un commerce de vrac ambulancier.

<https://www.onpartenvrac.com>

41- Développer le potentiel touristique de Triel, notamment avec la création de la Maison du Vélo à l'entrée Sud de la ville, les aménagements cyclables et la création d'un café terrasse en bord de Seine ou au Parc Municipal. Mettre en place une activité culturelle et touristique, par exemple une exposition d'art contemporain annuelle comme à Andrésy sur l'île de Nancy. S'inscrire dans le maillage des haltes fluviales déjà présentes sur le territoire GPSEO.

42- Porter le projet d'un parc dédié au vélo loisir et vélotaf aménagé en entrée de ville -une sorte de "Fabrique 21" du vélo. Voir détails dans le chapitre "12- Urbanisme".

VI - BIODIVERSITE

43- **S'engager contre les pesticides** en rejoignant l'appel des coquelicots

<https://nousvoulonsdescoquelicots.org/2019/01/24/et-si-mon-conseil-municipal-rejoignait-lappel-des-coquelicots/> et accompagner les agriculteurs dans leur transition.

44- Vérifier que nos agriculteurs suivent bien la qualité des eaux d'irrigation.

45- Planter des arbres partout où cela est possible. Ils protègent de la pollution de l'air, luttent contre les îlots de chaleur, réduisent les accidents de la route, servent de refuges à la biodiversité, participent au bien-être des habitants etc...

<https://www.fne.asso.fr/dossiers/5-super-pouvoirs-arbres-bois-for%C3%A0ts-utiles-milieu-urbain-villes-importance>

46- Permettre la **végétalisation de l'espace public**

<https://www.paris.fr/pages/un-permis-pour-vegetaliser-paris-2689>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/montpellier/montpellier-permis-vegetaliser-fait-pousser-fleurs-trottoirs-1669349.html>

47- Créer des **vergers communaux**, comprenant cerisiers, abricotiers, pruniers, figuiers, poiriers et pommiers.

<http://www.mere-village.fr/Actualites/Verger-communal>

<http://www.mairie-sales.com/Le-Verger-Communal>

<https://www.villagemagazine.fr/les-habitants-ont-choisi-les-pommes-du-verger-communal>

48- N'autoriser l'abattage des arbres qu'à certaines conditions seulement : maladies ou risques avérés par une expertise (notamment phytosanitaire etc...) indépendante.

49- Intégrer des jardins en permaculture dans certains projets immobiliers (Jardins partagés, ou avec le maraîcher communal évoqué plus bas, chapitre 7- Alimentation) ⇒ productions vendues à la cantine scolaire centralisée ; ou avec le réseau des Jardins de Cocagne :

<http://www.reseaucocagne.asso.fr/cest-quoi-un-jardin-de-cocagne/>

50- Mettre en place des récupérateurs d'eau près des plantations comme les Incroyables Comestibles - en plus des composteurs collectifs.

Exemple de ce qui se fait dans la région d'Epinal :

<https://www.sicovad.fr/Prevention/COMPOST-CABANA.html>

51- Réaliser **un inventaire de la faune et la flore du territoire communal** et notamment du massif de l'Hautil, en faisant appel pourquoi pas aux méthodes de sciences participatives.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Sciences_participatives

S'appuyer également sur une étude déjà réalisée par l'association Bien Vivre à l'Hautil.

52- Lutter contre l'érosion de la biodiversité : par exemple dans le massif de l'Hautil notamment, étudier l'intérêt de la mise en place de corridors biologiques qui permettraient de restaurer la connectivité des habitats naturels des espèces endémiques de Triel.

53- Créer des conditions favorables à l'implantation d'espèces menacées (chauve souris, oiseaux, hérissons etc...) en installant des **nichoirs, en créant des mares, en plantant des haies**, etc... partout où cela est possible

<https://www.lpo.fr/actualites/grande-cause-environnementale-agissons-ensemble-pour-l-environnement-dp1>

Accueillir ces espèces permettrait notamment de lutter de façon naturelle contre certaines espèces invasives :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/occitanie/aude-c-hauves-souris-remplacer-pesticides-insecticides-1765683.html>

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/des-nichoirs-a-mesanges-distribuees-a-des-communes-pour-lutter-de-lozere-contre-les-chenilles-1554300951>

VII - ALIMENTATION

54- Tout mettre en oeuvre pour mettre fin à l'alimentation ultra-transformée dans les cantines scolaires et accéder à l'autonomie alimentaire. Pour cela, la ville doit lancer un projet de création de cuisine centrale avec deux, trois ou quatre villes voisines pour servir de la nourriture bio et locale dans les écoles, hôpitaux, EHPAD et entreprises.

Ce projet ne relevant pas d'une compétence GPSEO il pourrait être mis en œuvre avec les municipalités voisine de Chanteloup, Carrières-sous-Poissy, Verneuil, Vernouillet, Villennes, Médan.

<https://www.capital.fr/lifestyle/comment-les-cantines-reviennent-au-fait-maison-sans-se-ruiner-1343781?fbclid=IwAR1c0PVN31Qai1YHst0Ds4k3NcLzpbL43KrJPQEatgTzA5HuBEAjGQwi4P0>

55- Créer une **régie de maraîchage bio** qui alimente justement la cuisine centrale.

Objectif : 80% de bio en 2025

Exemple à Vannes :

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/vannes-56000/la-ville-de-vannes-cree-sa-regie-de-maraichage-et-c-est-bio-6289875>

56- Favoriser la culture de plantes protéiniques comme le lupin.

<https://www.terre-net.fr/observatoire-technique-culturelle/strategie-technique-culturelle/article/le-lupin-une-culture-de-diversification-a-fort-potentiel-217-145028.html>

<https://www.lebetteravier.fr/portrait/876-guillaume-brierre-la-diversification-avec-du-quin-ua.html>

57- Améliorer les qualités nutritionnelles des collations distribuées par le centre de loisir (plus équilibrés, moins sucrés et majoritairement composés de produits naturels, bio et locaux).

58- Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne notamment en créant des espaces dédiés dans le cadre des futurs programmes immobiliers d'envergure.

59- Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.

VIII - VIE SCOLAIRE

60- Développer des alternatives permettant d'éviter la prise de véhicules à moteur thermique pour déposer ses enfants à l'école par la mise en place par exemple de :

1. **pédibus** : 1 adulte référant emmène plusieurs enfants d'un même quartier, à partir d'un point de rdv

<http://www.leparisien.fr/yvelines-78/bouafle-a-la-rentree-tous-a-pied-27-08-2019-8140302.php>

2. **minibus** : même principe avec des minibus à pédales + ou - avec assistance électrique si présence de dénivelé

<https://www.lagazettedescommunes.com/652814/des-minibus-de-ramassage-scolaire-a-pedales/>

61- Accompagner les écoles dans leurs démarches de développement durable (exemples : réduction des déchets du goûter, mise en place de composteurs, mise en valeur des parkings à vélo), et pour cela rester à l'écoute toute l'année par des points réguliers avec l'équipe éducative, et pas uniquement lors des conseils d'écoles.

62- Distribuer des éco-cups dans toutes les écoles. Les éco-cups doivent être bien sûr fabriqués en France. La précision est importante car jusqu'à présent la ville achète des éco-cups fabriqués en Chine ou ailleurs, en tous cas non marqués "Fabriqués en France".

63- Améliorer la gestion des déchets à l'école par :

-la distribution de bacs de tri sélectif dans toutes les écoles.

-la gestion des biodéchets de la cantine : mettre en place des systèmes de recyclage des restes de la cantine : composteur ou poulailler (avantages pédagogiques à mettre en avant également)

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/marne-des-poules-et-un-composteur-pour-reduire-les-dechets-de-la-cantine-plivot-1479742145>

-la formation de tous les agents d'entretien et personnels scolaires

64- Entreprendre le débitumage (en remplaçant par un revêtement écologique et perméable) et la végétalisation de toutes les cours de récréation des écoles et centres de loisir pour lutter contre le phénomène d'îlots de chaleur.

Par exemple, Ville de Paris :

<http://www.biodiville.org/a/924/debitumer-les-cours-d-ecole-pour-en-faire-des-oasis/>

IX - DÉCHETS

65- Mettre en place des **composteurs collectifs** partout où c'est possible, dans les copropriétés mais aussi dans les parcs et jardins municipaux, les écoles et autres bâtiments municipaux.

66- Mettre en place une **collecte des biodéchets auprès de tous les professionnels triellois** *Par exemple avec un employé des espaces verts qui se déplacerait en cargobike et qui irait décharger justement dans un composteur collectif.*

67- Distribuer des **lombricomposteurs** gratuits.

<https://www.valleesud.fr/fr/actualites/distribution-de-lombricomposteurs-pour-appartement>

68- Oeuvrer auprès de GPSEO pour la mise en place urgente de bacs de **tri sélectif** dans toute les villes : il est insensé de demander aux habitants de trier chez eux alors que les lieux publics ne le permettent pas !

69- Mettre à disposition des bacs de tri sélectifs **mobiles** pour les gros événements. La ville doit notamment tout mettre en oeuvre pour améliorer la gestion des déchets lors de la Fête du Flan. (Trop de déchets partout par terre)

70- Sensibiliser les organisateurs d'événements à la **réduction des déchets**.

71- Tout mettre en oeuvre pour réduire les **mégots de cigarette** jetés par terre, notamment par la sensibilisation du public et des commerçants et la mise en place de cendriers sur tous les lieux stratégiques.

72- Demander à GPSEO de remplacer 1 collecte hebdomadaire d'ordures ménagères par **1 collecte de déchets verts** pour en finir avec l'incinération des déchets verts des Triellois.

73- Tout mettre en oeuvre pour **favoriser la réparation** pour moins jeter. La ville doit pérenniser le Repair Café notamment grâce à ses supports de communication et la mise à disposition de locaux dédiés disposant d'outils nécessaires, notamment avec la création d'un fablab accessible au public et aux écoles.

74- Proposer au conseil municipal des jeunes de travailler sur des visuels pour communiquer contre les **incivilités**.

75- Communiquer sur la réduction des déchets.

76- Oeuvrer auprès de GPSEO pour l'ouverture une ressourcerie à la déchetterie de Triel, comprenant réparation et vente au public.

77- Soutenir la fin (à venir en 2020 avec GPSEO) de la collecte mensuelle d'encombrants (qui engendre des erreurs de dépôts de déchets non encombrants, dépôts à des dates erronées) pour la mise en place de la collecte par prise de rendez-vous.

78- Créer un espace de réemploi destiné aux associations qui en font la demande pour récupérer entre autres bois, métal, ordis, en mettant en place un partenariat ou une convention avec celles-ci.

79- Au moment de Noël, mettre en place un système de récupération et revalorisation des coquilles d'huîtres et autres coquillages (bacs vers Senet) en partenariat avec une entreprise qui les reprend.

<https://optigede.ademe.fr/fiche/collecte-et-valorisation-des-coquilles>

80- Après Noël, mettre en place un système de récupération et revalorisation des sapins de Noël (aires de dépôt à Senet et aux Châtelaines + si possible collecte en porte à porte).

Exemple à Verneuil :

81- Oeuvrer auprès de GPSEO pour mettre en place la **tarification incitative** pour les ordures ménagères.

82- **Favoriser les opérations de nettoyages citoyens** en appuyant les initiatives : prêt du matériel de ramassage, mise à disposition des bacs de tri, gestion du ramassage des déchets.

83- Organiser une opération de type “balaie devant ta porte” : nettoyer son trottoir, un bout de sa rue lorsqu’on sort ses poubelles.

84- Mettre en place un système d’incitation auprès des commerçants triellois pour qu’ils remplacent les emballages jetables (par exemple les barquettes du kebab) par des **emballages consignés ou compostables**.

85- Mettre en place un système d’incitation auprès des habitants pour qu’ils fassent leurs courses avec leurs contenants réutilisables -bocaux, sacs à pain, etc.

86- Communiquer auprès du public sur le coût des déchets et sur l’importance de bien trier et s’équiper de bacs adaptés.

87- Communiquer sur les gestes du tri.

88- Remplacer tous les sacs à déjection canine en **plastique** par des sacs en **papier** compostable et installer une poubelle à côté.

89- **Rajouter des poubelles** et des cendriers aux endroits stratégiques de la ville répertoriés par Triel Environnement. Se saisir notamment des travaux des étudiants en Master à Cergy remis à notre association.

90- Mettre en place des **bornes d’apport volontaire** dans l’accueil de la mairie.
Par exemple : stylos, piles, bouchons en plastique, autres petits consommables etc...

91- Rendre obligatoire le ramassage des déchets avant tout entretien d’un terrain communal afin d’éviter que les déchets ne soient tondus et dispersés en morceaux dans la nature.

92- Etudier la mise en place de pièges photographiques sur les zones les plus fréquemment polluées par des dépôts sauvages.

X - MOBILITES

93- Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.

94- Mettre en place un service de navettes zéro émission entre le centre-ville et L'Hautil.

95- En s'appuyant sur l'expérience des associations d'usagers (comme le Comité des Usagers de la ligne J) faire pression auprès de GPSEO, de la SNCF et du STIF pour obtenir une plus grande fréquence des trains : 1 train toutes les 15 mn ; et des bus au moins toutes les 15 mn pour Cergy, Verneuil et Poissy, toute la journée et les week-ends et vacances scolaires.

96- Faire pression auprès du STIF pour que les bus les plus polluants actuellement en circulation soient rapidement remplacés par des navettes zéro émission adaptées à la taille des rues de notre ville.

97- Repenser les limitations de vitesse dans la ville en concertation avec les habitants des différents quartiers.

98- Créer des "Zones de rencontre" (voies partagées) ; par exemple sur la rue des Créneaux, où il faut vraiment rappeler que le piéton est prioritaire, idem en hyper-centre.

<https://www.fub.fr/velo-ville/amenagements/amenagements-types/zone-rencontre>

99- Communiquer en faveur des circulations douces sur tous les supports de la ville.

100- Sur toutes les entrées de ville, mettre des panneaux qui annoncent l'entrée en agglomération, la limitation de vitesse, la priorité aux piétons et aux vélos, ET la distance de sécurité à respecter à côté d'un vélo : 1 mètre en ville et 1 mètre 50 hors agglomération (trop peu respectée et pourtant essentielle pour que les cyclistes se sentent en sécurité). Par ailleurs, à la limite du territoire communal, rappeler la distance de sécurité à respecter à côté d'un vélo : 1 mètre en ville et 1 mètre 50 hors agglomération.

101- Tout mettre en oeuvre au niveau de GPSEO et du département pour avoir enfin de vraies pistes cyclables en site propre et tous les équipements adaptés en ville et alentours (sas vélos, parkings à vélos, boxes à vélos à la gare, aires de gonflage des pneus, ...) : le long de la Seine, pour accéder à la gare, pour accéder aux écoles, pour accéder à Chanteloup, pour accéder à Verneuil, Vernouillet, Vaux... A chaque fois que c'est possible, préférer des voies en site propre.

102- Tout mettre en oeuvre auprès de GPSEO et du département pour obtenir une passerelle piétons vélos pour rejoindre (entre autres) le RER Eole à Verneuil.
<https://www.velo-territoires.org/politiques-cyclables/financement/>

103- Aménager une voie mobilités actives (piétons, trottinettes, vélos...) entre le centre-ville et l'Hautil.

104- Installer des pancartes dans les endroits stratégiques de la ville (gare et mairie) indiquant les durées de trajet à pied et à vélo.

105- Pérenniser et améliorer l'événement "Osez le vélo" en partenariat avec les associations, avec de nombreuses animations, des manèges vélos, des vélos à smoothie, essais de VAE, animation SCOOOL BUS, Vélos à gagner, parade de vélos, bourse aux vélos etc...

<http://www.lamanegerieavelo.fr>

http://www.tandemproduction.com/fr/le-manege-a-velos-ecocitoyen.html?cmp_id=7&news_id=115

https://www.cyclos-smoothie.fr/?gclid=Cj0KCQjw9pDpBRCKARIsAOzRzividXJ8DXITEVYVZkmeQyUJya7tejlC-t5Y1H5j5KXv05jHZyxfT1EaAICTEALw_wcB

<https://www.scool-bus.org>

Exemples d'événements : Les folles journées du vélo à Epinal :
https://www.tourisme-epinal.com/decouvrir/velo/evenements-et-animations-velo-a-epinal/les-folles-journees-du-velo?fbclid=IwAR0AvupmeO760PSrMGXcle2fOo-H_IbLRXKebTo5qSImzetkYAe441vCbBU

106- Mettre en place aux feux rouges de la ville des "sas vélos" et des priorités vélos "Tourne à droite", "Tourne à gauche" ou "Tout droit".

Vidéo qui explique les sas vélo :

https://www.youtube.com/watch?v=2ghRfY_YMo0&feature=youtu.be

Vidéo qui explique les priorités vélo : <https://youtu.be/aJLGJrZP5jk>

107- Assurer la sécurisation du chemin des écoles : mise en place de poteaux, chaînes, personnel municipal faisant traverser, mise en place de pédibus (appel aux citoyens).

108- Mise en place de SCOOOL BUS dans (toutes) les écoles trielloises

Expérience réussie et étendue à d'autres villes : <https://www.scool-bus.org/scolaire>

109- Mettre en place un service de co-voiturage type « Rezopouce ».

<https://www.rezopouce.fr/>

110- Définir un plan de circulation piéton avec au moins 1 trottoir par rue, carrossable en poussette et PMR.

111- Adapter l'offre de parkings en centre-ville en favorisant les parkings enherbés.

112- Convaincre l'opérateur de la future centrale photovoltaïque, en entrée sud de Triel, d'utiliser le sol pour créer un parking, enherbé, sous les panneaux solaires (exemples de bonnes pratiques) et pour rejoindre le centre-ville, mettre en place un système de

navettes et de Vélib locaux avec les villes voisines Vaux, Verneuil, Vernouillet, Villennes, Chanteloup, Carrières-sous-Poissy

<https://www.neuville-sur-oise.fr/cadre-de-vie/transports/velo2>.

113- Implanter un espace de covoiturage afin d'encourager l'auto-partage.

114- Trouver l'accord avec les autorités préfecture et département sur l'interdiction absolue de transit pour les poids-lourds (au-dessus de 19 tonnes) et les convois exceptionnels. Argumenter sur la largeur insuffisante de la voirie et la faiblesse du sous-sol (anciennes carrières).

115- Organiser un détournement des flux poids-lourds par les voies existantes RD1 (nouveau pont) et liaison par la voie desservant l'île de loisirs.

XI - VIE ASSOCIATIVE

116- Reconnaître les associations comme des partenaires qui participent au dynamisme de la ville, toutes les respecter et les soutenir.

117- Inciter les associations aux pratiques zéro déchet lors de leurs événements.

Par exemple en mettant à disposition des écocupes et autres vaisselles réutilisables, des poubelles de tri sélectif mobiles, en fournissant une liste de conseils pour réduire les déchets.

118- Inciter les associations à favoriser les commerçants et producteurs locaux ainsi que le "fabriqué en France"

Par exemple en mettant à leur disposition une liste de contacts (Cafés Pfaaf, Bière Cacatoès, Orijns, marques de ballons ou raquettes, etc fabriqués en France, créateurs locaux, etc...).

119- S'équiper de systèmes de brumisateurs pour ne plus avoir à annuler des événements en période de canicule.

XII - URBANISME

120- L'urbanisme relève avant tout d'une approche intégrée. L'équipe municipale doit développer une vision d'ensemble, durable et envisager, au delà de la seule construction, les aspects liés aux infrastructures, à la voirie, aux équipements publics, à l'environnement, au patrimoine, aux paysages...

121- Interdire toute construction sur des zones à intérêt écologique (zone humide, bosquets, forêts, continuité écologique...) et préserver les îlots verts et jardins ruraux.

122- **Favoriser les réhabilitations** plutôt que les nouvelles constructions.

123- Développer l'**habitat partagé à haute qualité environnementale** pour tous les nouveaux projets immobiliers.

124- La ville doit convertir progressivement au gré des rénovations tous les parkings de la commune en **parkings écologiques** (permettant notamment de lutter contre l'imperméabilisation des sols).

125- Pour chaque projet immobilier où c'est possible, la ville doit favoriser l'aménagement d'espaces de vie conviviaux, que ce soit des aires de jeux pour tous (araignée, balançoires, skate parc, etc...) des jardins partagés, etc...

126- Porter le projet d'un parc dédié au vélo loisir et vélotaf aménagé en entrée de ville ; une sorte de "Fabrique 21" du vélo qui comprendrait :

Une Maison du vélo

exemples à Epinal : <http://epinalvelo.fr> ; Lyon

<http://www.maisonduveroloyon.org> etc....

Il s'agit d'une sorte d'office du tourisme dédié aux circuits vélos dans lequel on pourrait trouver par exemples :

- **Un "café vélo"** pour faire réparer son vélo, se rencontrer, échanger
<https://www.francevelotourisme.com/conseils/services-voyager-a-velo/cafes-velos>
- **Un espace (privé) de location et vente de vélos**
- **Le siège de A Vélo sans Age Triel** <https://avelosansage.fr> (à voir comment permettre la création de cette antenne à Triel. Des triporteurs pour aller promener les personnes âgées en bord de Seine !!!)
- **Une piste de "pump track", "cross country" ou "BMX"**. (entreprise spécialisée dans la création de ces pistes - avec d'ailleurs du remblais... Et inutile d'en ajouter pendant 2 ans car justement il faut des bosses : <https://velosolutions.com/>)
- **Le skate park dont rêvent les jeunes Triellois**
- **Et un espace de jeux pour tous les âges**, avec araignée, balançoires, tyrolienne etc

Evidemment le site devra être relié par un vrai réseau de pistes cyclables

Le site pourrait devenir une étape de l'avenue verte Paris-Londres à vélo
<https://www.avenuevertelondonparis.com/itineraire>

127- La ville doit mobiliser les outils juridiques de protection du patrimoine culturel et naturel, notamment le classement au régime des Monuments historique de l'Église St Martin ou l'inscription du secteur des Berges, les ensembles bâtis remarquables, pour la conception de tous les projets immobiliers triellois.

128- L'urbanisation du territoire doit également intégrer les objectifs de dynamisation de la vie locale et d'autonomie alimentaire.

129- Inclure la végétalisation des façades, des toitures et des parkings dans les projets immobiliers.

130- Faire un inventaire des bâtiments vacants et recourir aux outils de l'acquisition foncière (préemption, expropriation...)

Par exemples : l'immeuble en décrépitude en bas de la rue de l'Hautil ; l'ancienne gendarmerie...

131- Se saisir des travaux du collectif Alternatives en Vallée de Seine qui a déposé un projet d'aménagement de la Boucle de Chanteloup dans le cadre de l'appel à projet lancé par l'EPAMSA :

<http://www.alternatives-en-vallee-de-seine.org/2019/11/communique-de-presse-alternatives-en-vallee-de-seine-repond-a-lappel-a-projets-lance-par-lepamsa/>



www.trielenvironnement.com